

vollauf bestätigt. Das Beweismaterial ist sehr gross, doch von keinem weitem Interesse als dem der Bekräftigung.



Autour d'Epagnier.

Par *Alfred Richard*.

Sur une dernière crête dominant légèrement l'ancien marais du bout du lac de Neuchâtel, l'humble hameau qui porte ce nom, aligne ses quelques maisons le long d'une unique ruelle.

Parmi ces habitations il y en a qui sont assez anciennes (1723), et pour la plupart on oublie d'en recrépir les murs et d'en repeindre les volets. Aussi à quoi bon les peindre, puisqu'on ne s'en sert pas, et qu'ils restent accrochés là où ils sont, à leurs gonds rouillés, dans une position plus ou moins rectiligne.

Ici et là on voit aux façades de vieilles galeries couvertes, comme on n'en fait plus, et des arbres tout contre les murs. Autour du hameau il y a des vergers, de petits groupes d'arbres et sur le coteau quelques vignes.

Ainsi fait, Epagnier plaît aux oiseaux. Interrogez plutôt les moineaux : extrêmement d'accord avec l'aspect général des lieux, ils présentent particulièrement cette immobilité des volets qui leur offrent ainsi un perchoir commode et une retraite sûre pour la nuit, à l'abri des tentatives criminelles de M. le chevalier des Gouttières ; celui-ci en effet, quoique fort habile, n'a pas encore appris à contourner le rebord des toits et à marcher la tête en bas et compère moineau le sait bien.

Mais interrogez encore et surtout les hirondelles (*hir. rustica*) qui du matin au soir évoluent autour des toits rustiques du petit village.

A 3 heures 40 exactement, heure de l'Europe centrale, elles se sont éveillées et, après un bout de causette qu'elles font perchées sur votre contrevent, elles s'élancent dans l'espace, pour revenir à leur point de départ babiller encore et repartir de nouveau.

Et le jour durant elles remplissent l'air de leurs petits cris de joie et de leurs gracieuses manœuvres.

Nous avons le bonheur d'en héberger deux couples dans notre maisonnette : l'un dans une chambre de valet de ferme *) dont la fenêtre reste toujours ouverte et où elles ont fait deux couvées (la première éclore dans la première semaine de juin) ; l'autre, faute de mieux, a fixé son nid au plafond d'une galerie ouverte, et la construction du petit édifice a été si laborieuse qu'elles n'ont pu mener à bien qu'une seule nichée (éclore vers le 25 juin). Contre la face est d'un petit bâtiment tout blanc, dans la direction de la gare, j'ai remarqué deux nids d'hirondelles de fenêtre (*hir. urbica*). Et sur cette même galerie dont je viens de parler, vint mourir, le 11 juillet, un martinet (*cypselus apus*), victime du froid extraordinaire de cette époque (pas la seule, hélas !). Cependant les représentants de cette espèce ne s'établissent pas à demeure chez nous, n'y trouvant pas le genre de constructions qu'ils cherchent pour y édifier leurs nids ; mais ils nous faisaient visite dans leurs vastes randonnées du soir.

J'ai dit tout à l'heure que nos hirondelles nous annonçaient la venue du jour à 3 heures 40 ; j'ajoute qu'elles partageaient cette fonction avec un rouge-queue tithys (*r. tithys*) et si vous avez lu les jolis contes du Dr. Châtelain**), vous verrez qu'il attribue ce rôle de réveil-matin au rossignol de murailles (*r. phœnicurus*). Enfin je ne suis pas bien sûr que, parmi les petits oiseaux, l'alouette des champs ne batte pas tous les records : cet été j'ai entendu son joyeux « tirelire » peu après 3 heures. La question reste ouverte. Notre tithys donc, après avoir fait le guet au sommet du toit, selon son habitude, descendait dans notre jardinet avec sa famille. Il savait bien que tous les grippeminauds et raminagrobis du voisinage en étaient sévèrement bannis, et nous pûmes l'y voir, plein de confiance, élever ses petits sous nos yeux. Le 4 juillet nous observâmes la mère nourrir ceux-ci des baies d'un bois-gentil (*daphne mezereum*) qui nous réjouit de ses fleurs parfumées au printemps et de ses rameaux chargés de fruits rouges en été. Les baies étant de la grosseur d'un petit pois,

*) L'occupant affirme que grâce à elles il n'est jamais piqué par les moustiques.

**) Dr. Châtelain, Derniers contes, pages 24 à 25.

elle les saisissait vivement, les rejetait, pour les reprendre et les secouer encore, aux fins de les débarrasser de leur pépin ou de les amollir; puis elle les fourrait tout entières dans le gosier grand ouvert de son rejeton, toujours prêt, lui, à recommencer cette intéressante opération. (A suivre.)



Seltenere Vertreter der schweizerischen Avifauna.

Von *Karl Daut.*

Die Mandelkrähe (54) — *Coracias garrula* (L.).

Ueber das Vorkommen der Mandelkrähe oder Blauracke in der Schweiz hat Dr. Fischer-Sigwart schon früher in «Ornithologischen Beobachter» berichtet (s. «Die Blauracke in der Schweiz» Ornith. Beob. Jahrgang II 1903, Heft 1—3). Ich wiederhole hier die treffliche Beschreibung dieses schönen Vogels in obgenanntem Aufsätze: «Die Mandelkrähe ist in Bezug auf die Farbenpracht ihres Gefieders mit dem Eisvogel und dem seltenen Bienenfresser von den schweizerischen Vögeln der Dritte im Bunde. Wie schon aus dem neuen deutschen Namen hervorgeht, tritt die blaue Farbe in den Vordergrund. Vom Gefieder sind nur der Rücken hellnussbraun und die Schwingen schwarz, alles andere ist blau in verschiedenen Nuancen. . . .»

Die Blauracke ist hauptsächlich in Ost- und Südosteuropa heimisch, ebenso in Kleinasien, Zentralasien und Kaschmir; ihre Winterquartiere hat sie in Afrika und Nordwestindien.

In der Sammlung des naturhistorischen Museums in Bern sind folgende Belegstücke aus der Schweiz: 1 ♂ — Ulmizberg bei Bern, 1 ♀ — Schweiz, 1 ♀ — Eggiwyl und 1 ohne Angabe des Geschlechtes — Brünig.

Stämpfli verzeichnet in seinem Tagebuche, dass am 13. Mai 1869 im «Brandhölzli» zwischen Ottiswil und Lyss auf einer alten Eiche eine ausgefärbte schöne Blauracke geschossen worden sei. Dieses Exemplar habe ich in der Privatsammlung des «Schützen» mehrmals gesehen.

Bei Hertenstein im Kanton Luzern wurde am 21. Mai 1907 eine Mandelkrähe erlegt. Der Besitzer teilte mir mit, dass er